



Brénaz • Chavornay • Lochieu • Virieu-le-Petit

Bulletin d'information municipale - N° 4 • Janvier 2021

Chers (es) concitoyens (ennes),

Le pays traverse une période très difficile, soumis aux assauts d'une crise sanitaire hors normes et d'une crise sociétale qui ne l'est pas moins. Nous venons de vivre une année bouleversée avec la COVID-19 et au jour de la rédaction de cet édito, la France est toujours en confinement. Il faudra encore concilier les mesures contre la propagation du virus avec le fonctionnement indispensable du service public et des écoles et continuer de s'adapter à cette situation grave et inédite qui génère des incidences sociales et économiques.

Pour ce qui est de la mairie, les secrétaires et les agents continuent d'assurer au mieux leurs missions et les écoles continuent de fonctionner malgré les contraintes. Merci à nos agents et à nos enseignantes qui ont dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires.

Nos différentes associations ont été bien malmenées elles aussi durant toute cette année puisqu'elles n'ont pu organiser aucune manifestation. Nous espérons que cette nouvelle année n'entachera pas de nouveau leurs activités et qu'elles garderont toute leur motivation pour animer encore nos villages et maintenir ce lien social dont on a bien besoin et qui nous manque tant.

Les artisans, les agriculteurs, acteurs de notre territoire, ont dû se réinventer et s'adapter pour continuer à exister même si des aides de l'État ont été mises en place.

L'ensemble du personnel d'Odynéo a, lui aussi, adapté ses pratiques de prise en charge des résidents. Il a fallu redoubler d'efforts et d'inventivité afin de préserver leur santé, mais aussi pour que les liens familiaux soient conservés et que ce confinement se déroule du mieux possible.

Nous avons également une pensée forte pour toutes celles et ceux qui ont perdu des proches durant cette année et en cette période de crise, les habitants doivent pouvoir trouver auprès de leur commune le soutien particulièrement nécessaire. La solidarité est plus que jamais d'actualité, aussi, n'hésitez pas à signaler en mairie des personnes qui vous semblent isolées ou en difficultés. Restons vigilants les uns envers les autres.

Gageons que l'année 2021 soit porteuse d'espoirs mais nous devons, dans un premier temps, renoncer à la traditionnelle cérémonie des vœux. Hélas, pour éviter tout rassemblement et risque de transmission du virus, nous ne pouvons pas la reconduire cette année. Nous espérons de tout cœur que ce sera possible l'année prochaine.

A l'aube de cette nouvelle année où chacun nourrit l'irrépressible envie de retrouver sa liberté dans un monde apaisé et au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, une année remplie d'espérance, de succès et surtout de santé pour vous et vos proches.

Restons positifs mais surtout prudents et vigilants en attendant des jours meilleurs. ■



Bien à vous
Annie MEURIAU

Sommaire

- 02 Le Tour de France
- 02 La fruitière du Valromey
- 03 Le repas des Aînés et la distribution des cadeaux
- 03 Le Tableau de Serge MARIE
- 04 Travaux en cours
- 04 Travaux de l'Arvière
- 05 La croix du Colombier
- 06 Carte communale
- 07 Cabinet de téléconsultation
- 08 Inondation Alpes-Martime
- 08 Rappel Illiwap et site internet
- 09 Service militaire
- 10 Etat-civil
- 10 Infos-utiles
- 10 Voeux



Le Tour de France

Avec la décoration de nos villages, les animations, chacun s'apprêtait à accueillir le Tour de France le 13 septembre sur notre commune mais celui-ci a pris un tout autre aspect après l'interdiction des accès aux cols du Grand Colombier et de la Biche à tous les spectateurs.

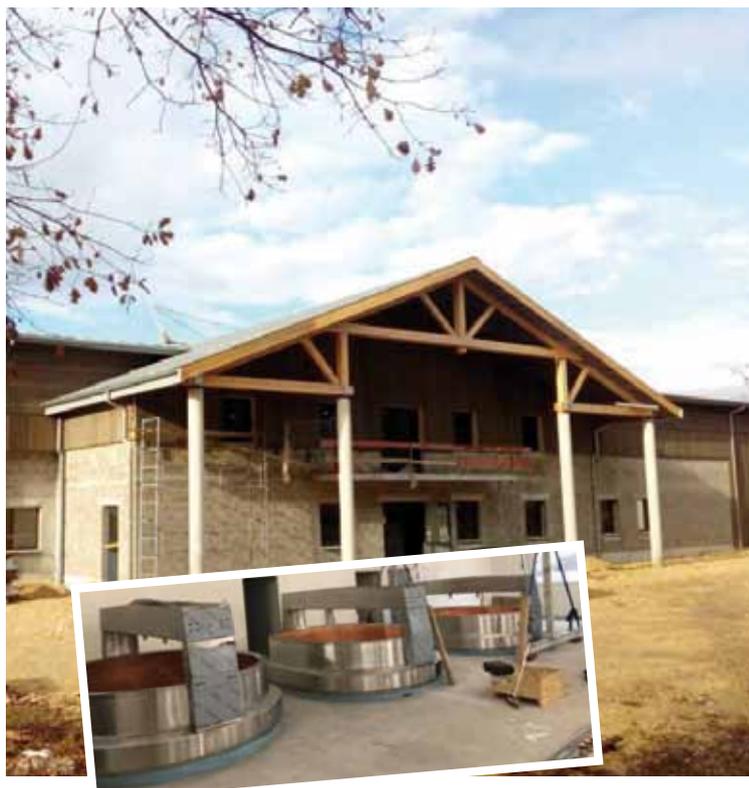
La situation n'a pas été facile à gérer dans nos villages respectifs pour réceptionner les campings cars refoulés des deux cols. Mais encore une fois, la population a su faire face en leur offrant des lieux de replis sur ses propres terrains. Dans cette situation plus qu'inédite, c'est un véritable élan de solidarité qui s'est joué et au final, de belles rencontres, une bonne ambiance et peu de désagréments. Merci encore une fois pour l'implication de chacun d'entre vous. ■



La fruitière du Valromey

Les travaux devraient arriver à leur terme courant mars en espérant une première fabrication de comté pour la fin de ce même mois. Il faudra cependant attendre ensuite 4 mois pour pouvoir déguster la première meule fabriquée par le fruitier Christophe Boisson. Le magasin quant à lui devrait ouvrir ses portes dans l'été avec sur son étal, du comté, de la raclette, de la tomme et des produits locaux. ■

L'origine étymologique du mot «fruitière» vient de : «fruit», avoir un lieu commun où les agriculteurs mettent le «fruit» de leur travail, exploité communautairement. Notre Fruitière est donc un bâtiment d'exploitation et de transformation du lait en produits fromagers.



Repas des Aînés et distribution des cadeaux

La situation sanitaire en perpétuelle évolution oblige à une constante adaptation et elle aura, une fois de plus, eu raison des traditions. Cela a été le cas du repas que la commune organise, avant les fêtes de Noël, afin de rassembler les seniors de la commune de 70 ans et plus. Cette pandémie nous aura privés de ces moments d'échanges et de retrouvailles. Toutefois, le 19 décembre dernier, pour pallier à cette annulation, l'équipe municipale a fait le choix de distribuer, à domicile, 109 repas festifs préparés par Willy traiteur. Les personnes résidentes en EHPAD ont par ailleurs

reçu un colis «bien-être» et tous nos agents communaux se sont vu offrir un panier garni de produits locaux afin de soutenir les commerces de proximité.

Cette année, le Père-Noël ayant dû faire face lui aussi à la COVID-19, n'a pas pu se déplacer. Ce même jour, 90 enfants âgés de 0 à 10 ans se sont vus remettre, dans chaque mairie déléguées, un cadeau et quelques papillotes offerts par la municipalité. ■



Tableau de Serge MARIE

Ce tableau fait partie d'une série de 47 tableaux intitulée « LA MONTAGNE AUX COLOMBES » et réalisée ce printemps pendant le confinement.

Ce tableau symbolise l'attachement à notre environnement naturel, si précieux et nécessaire, et le lien que le colombier crée. Le massif du Grand Colombier, classé site natura 2000 et labellisé espace naturel sensible, nous unit.

Nous sommes tous en lien avec lui, que nous soyons agriculteurs, promeneurs, chasseurs, amateurs du tour de France, ou botanistes...

La forêt, les alpages, chemins buissonniers, combes et crêts du Colombier, nous offrent une biodiversité exceptionnelle à protéger et à partager.

A l'heure où l'État promet d'ajouter la défense du climat dans la constitution, rappelons que l'eau, l'air, les sols, les espèces animales et végétales sont des ressources, actuellement menacées, indispensables à notre survie.

Notre commune dispose de ressources naturelles exceptionnelles, richesses offertes par la nature, que nous souhaitons préserver.

Serge MARIE offre ce tableau à la commune et nous le remercions. ■



Huile sur toile, 114x150



Les travaux concrétisés et annoncés

Malgré le contexte sanitaire qui a bousculé nos habitudes, il n'en a pas pour autant figé notre commune, cette année aura été marquée par des travaux importants :

- Le maillage de l'eau entre Lochieu et Virieu-le-Petit
- La mise en conformité de l'assainissement non collectif pour les 3 appartements à Lochieu
- La mise en sécurité de la traversée de La Chapelle à Chavornay

- L'achat d'un nouveau tracteur
- La poursuite de la révision de la carte communale
- Différents travaux d'entretien sur les réseaux d'eau pluviale dans tous les villages
- Point à temps sur les routes communales
- Mise en route du zonage d'assainissement

En 2021 nous mettrons l'accent sur la rénovation de nos édifices en visant à préserver notre petit patrimoine. ■

Réhabilitation du cours de l'Arvière



La communauté de communes Bugey Sud a débuté un chantier de réhabilitation environnementale de l'Arvière au sein de la forêt domaniale d'Arvière, non loin de la source de celle-ci.

Il s'agit ni plus ni moins que de réhabiliter le lit d'origine de la rivière, qui a été busé et remblayé une cinquantaine d'années en arrière.

La création d'un nouveau lit permettra une plus grande liberté latérale, source de renouvellement des faciès d'écoulement et de biodiversité. Le transport naturel des graviers sera restauré. Pour réensemencer les abords, il faut noter que les boutures, plantations et ensemencement seront réalisés à partir de récoltes d'espèces dans un rayon de 4km.

Le parking sera, in fine, certes un peu plus réduit mais la possibilité pour les grumiers de prendre leur virage sera maintenue.

En accord avec l'ONF, les matériaux prélevés seront destinés à la réfection d'une piste forestière.

La rivière n'en sera que plus fidèle à son label de rivière sauvage, au sein de l'Espace Naturel Sensible «Arvière et curiosités géologiques du Valromey» et de la Réserve Biologique Intégrale de la Griffes du Diable.

Coût prévisionnel estimatif : 78 000 € HT. Dont 80% de subventions publiques grâce au soutien vital du conseil départemental de l'Ain (50%) et de la Région Auvergne Rhône-Alpes (30%).

Ces travaux ont été déclarés d'intérêt général par la Préfecture de l'Ain. ■

La croix du Colombier

La première croix a été construite à l'initiative du curé Winckler de Virieu-le-Petit avec les soutiens de messieurs Gabriel Perrin et Gabriel La Batie. Elle fut fabriquée à partir d'un sapin donné par Mr La Batie de Talissieu.

Le Dimanche 13 Septembre 1891, Monseigneur Luçon, évêque de Belley, se déplaça spécialement pour sa bénédiction. Le Grand Colombier devient alors un lieu d'excursion.

Malheureusement, le 19 janvier 1914, cette croix est vandalisée, brûlée au pied certainement avec un dérivé de pétrole.

Après la guerre, une souscription publique est lancée pour la construction d'une croix métallique de 16 mètres de hauteur.

Le 29 mai 1920 commence alors la longue montée des éléments de la nouvelle croix, œuvre des établissements Longchamp de Besançon.

Il faut six voyages, 19 paires de bœufs et 4 longs chars pour transporter la totalité des poutrelles au sommet du Grand Colombier.

Les éléments sont assemblés sur un socle de béton, de nouveau une croix domine le Grand Mollard.

La bénédiction par Mgr. Adolphe Manier a lieu le 5 septembre 1920.

En 1923, la croix est victime d'une tempête et s'écroule à nouveau.

Elle est démontée, réparée et remise sur son socle.

Cette fois elle est solidement haubanée. On profite de l'opération pour enlever les pointes pyramidales.

Puis, en décembre 1966, une violente tempête de neige détruit la croix érigée 46 ans plus tôt.

Le maire de Virieu-le-Petit, Georges Lecestre, recherche désespérément des mécènes pour la construction d'une nouvelle croix et c'est finalement le fabricant de pneus « Firestone » qui finance la croix.

Les établissements Ramel de Belley réalisent les divers éléments, l'entreprise Favre d'Andert-Condon assemble et dresse la nouvelle croix de cinq tonnes au sommet du Grand Colombier.

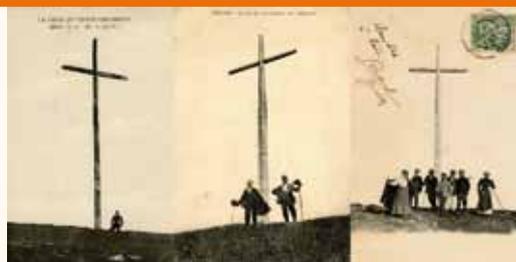
Les travaux sont achevés en août 1968.

En mai 1978, sous l'impulsion d'Helmut Schwenzer maire, un détachement du 99e Régiment d'Infanterie Alpine repeint entièrement la croix.

Au printemps 2020, la commune d'Arvière-en-Valromey missionne l'APAVE (bureau de contrôle) pour vérifier la structure de la croix qui n'avait pas été contrôlée depuis sa mise en place et il s'est avéré que les 4 haubans présentaient un taux d'usure avancée.

En novembre 2020, l'entreprise de chaudronnerie Jacquet Pascal de Virieu-le-Petit a changé les 4 haubans. Un exercice qui n'a pas été simple, tant pour le matériel à acheminer sur place que pour le travail délicat en hauteur.

Ces travaux se sont élevés à la somme de 3 680€ et dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible du Grand Colombier, le département a pris en charge 30% des dépenses. ■



Elaboration de la carte communale

La procédure d'élaboration de carte communale, décidée en juillet 2019 par la précédente municipalité, devrait aboutir au début du second semestre 2021. La crise sanitaire a retardé de quelques mois l'évolution des études.

Le travail avec les bureaux d'études Loup & Menigoz (architectes urbanistes) et Améten (écologues) a démarré en janvier 2020 par une phase de diagnostic, afin d'analyser l'ensemble du territoire communal sous l'angle des différentes thématiques relatives à son aménagement : population, habitat, activités économiques, déplacements, structures urbaines, paysages, espaces naturels, gestion de l'eau, climat et risques naturels. L'étude spécifique de la gestion de l'assainissement des eaux usées et pluviales sur l'ensemble de la commune nécessite un travail complémentaire réalisé par Réalité Environnement (hydrauliciens).

La commune fait partie du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bugey approuvé en 2017, par conséquent la carte communale devra être compatible avec ce SCoT qui définit des prescriptions pour chacune de ses communes.

Le diagnostic nous a amené à la synthèse des grands enjeux du territoire, dont la traduction réglementaire définit le règlement graphique ou « zonage » de la carte communale.

L'élaboration de ce zonage est une tâche complexe, car il doit être conforme aux lois (Montagne, ALUR ...) qui s'appliquent à notre commune, prendre en compte les contraintes environnementales (zones humides, Natura 2000, corridors biologiques, ...) et être compatible avec le SCoT du Bugey qui définit notamment une limite de population à l'horizon de 10 ans, d'où découlent un nombre de logements et une surface urbanisable maximum à prévoir sur la commune.

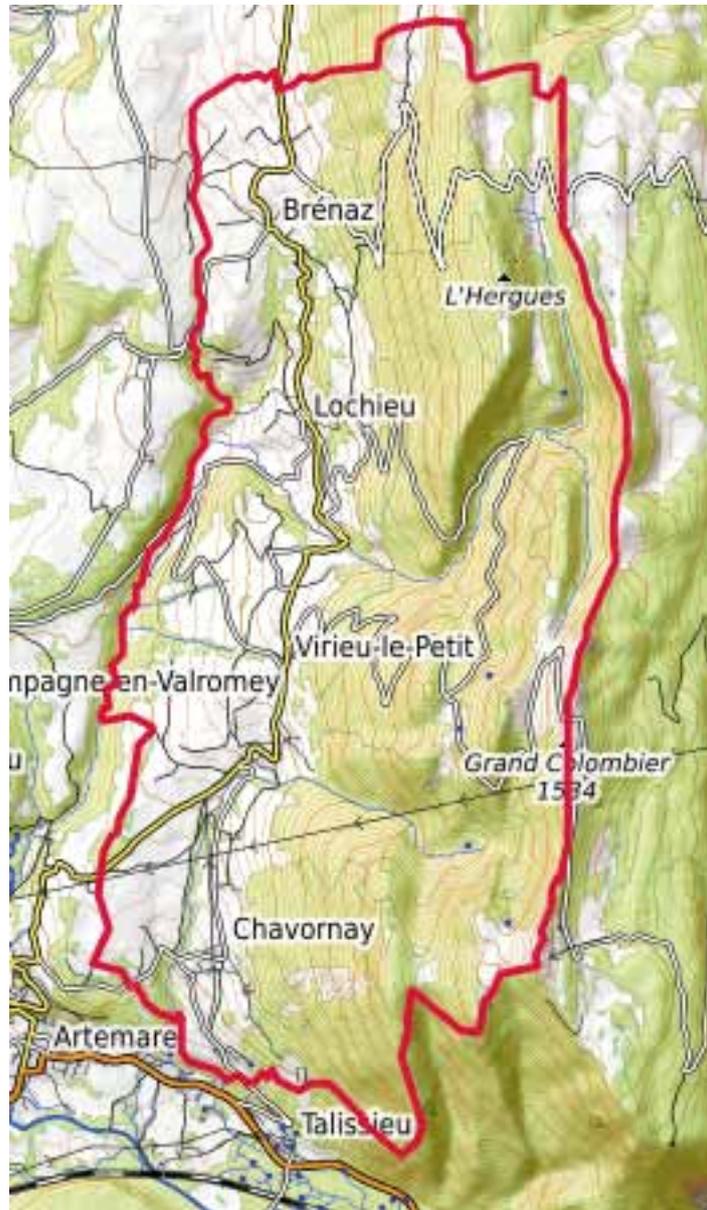
Le résultat de ce travail vous sera présenté lors d'une réunion publique en janvier prochain.

Nous allons maintenant finaliser le dossier de carte communal qui sera arrêté par le conseil municipal en février 2021. Il sera ensuite soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) pendant 3 mois.

Ensuite aura lieu l'enquête publique durant un mois. Elle se tiendra en mai-juin 2021. Vous serez informés des dates de permanence par un flyer distribué aux habitants d'Arvière et par la presse. Il est important de venir consulter l'ensemble des documents de la carte communale qui seront portés à votre connaissance. Vous pourrez ainsi exprimer vos demandes ou vos remarques dans un registre tenu par le commissaire enquêteur.

A la réception du rapport du commissaire enquêteur, nous modifierons le document à la marge pour intégrer les remarques des PPA (Personnes Publiques Associées) et certaines demandes des habitants. La carte communale sera approuvée par le conseil en août-septembre 2021.

Si vous avez des doléances, vous pouvez continuer à en faire part à la mairie jusqu'à courant janvier, dans le registre mis à votre disposition en mairie. ■



Une cabine de téléconsultation arrive en Bugey-Sud

Pour faciliter l'accès aux soins des habitants du territoire et améliorer la démographie médicale, le Département de l'Ain et la communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec la Communauté professionnelle Territoriale de Santé (CPTS Bugey-Sud) innovent en mettant à disposition un service de télé médecine à partir du 12 janvier 2021.

Une cabine pour consulter un médecin à distance

Une cabine de téléconsultation est un Dispositif Médical équipé d'instruments et de capteurs qui permet une consultation clinique dans des conditions similaires à celle d'un cabinet médical.

La téléconsultation en 7 étapes :

1. Le patient prend rendez-vous par téléphone ou sur internet.
2. Le jour du rendez-vous, il se rend sur place. Un référent cabine de la communauté de communes Bugey-Sud l'accueille. La téléconsultation est ensuite réalisée entre le patient et le médecin téléconsultant uniquement.
3. Le patient suit les consignes inscrites sur l'écran vidéo, introduit sa carte vitale et son code RDV puis accède à la consultation avec le médecin téléconsultant.
4. Pendant la téléconsultation, le médecin guide le patient dans la manipulation des instruments (température, tension...) et échange avec lui sur ses symptômes afin d'établir un diagnostic.
5. Le patient récupère le compte-rendu du médecin, le résumé de ses prises de mesures et le cas échéant son ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
6. La consultation donne lieu à une prise en charge par l'assurance maladie dans les conditions définies par la réglementation.
7. A chaque passage, la cabine est désinfectée par le référent cabine selon un protocole d'hygiène strict.



Où se trouve la cabine de téléconsultation ?

La cabine de téléconsultation est située à BELLEY : à l'Ilot Grammont, Rue du Lieutenant André Argenton, 01300 Belley, dans les locaux de l'ancienne Maison de la Solidarité du Département, près de la Gendarmerie, en face de la station essence. ■

Comment prendre rendez-vous ?

Ouverture de la cabine de téléconsultation :
le 12 janvier 2021.

Les téléconsultations se font uniquement sur rendez-vous.

par internet : www.imedians.com

Code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site :
BEL149

par téléphone : 01 70 81 49 46

Coût d'un appel local (appel non surtaxé)

Consultations :

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

Âge minimum :

14 ans et venir accompagné
d'un représentant légal

5 cabines vont être installées dans tout le Département de l'Ain : une première en France !

«L'Ain est le premier département à proposer à ses habitants des consultations à distance afin d'améliorer l'offre de soins, là où les besoins sont les plus urgents.»

Jean Deguerry - Président du Département de l'Ain.

«L'accès aux soins, pour tous et partout, est une préoccupation majeure pour la communauté de communes Bugey Sud. C'est pourquoi, nous avons souhaité nous associer à l'initiative du Département de l'Ain pour offrir aux habitants du territoire un nouveau service innovant.»

Pauline Godet - Présidente de la communauté de communes Bugey-Sud.

En savoir + : www.ccbugeysud.com



Inondations Alpes-Maritime

Comme vous le savez, de nombreux villages des Alpes-Maritimes ont été victimes d'inondations en octobre dernier. On ne peut pas rester insensible et inactif face à ce désastre qui a touché de nombreuses communes et les habitants de ces territoires. La commune d'Arvière-en-Valromey a su se montrer solidaire en octroyant une somme de 1 500 € à l'Association des Maires des Alpes-Maritimes, chargée de collecter des fonds, pour venir en aide à tous les sinistrés. ■

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour le fleurissement des différents villages et pour la mise en place des décorations de Noël.



Vous êtes déjà 162 abonnés à l'avoir téléchargée !



Suivez l'actualité de Arvière-en-Valromey en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli : **SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier **GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement

Vous voulez des renseignements sur le prix des locations de salles de la commune, des renseignements administratifs, lire les comptes-rendus des conseils municipaux, ou télécharger le bulletin municipal, vous trouverez tout ceci sur le site internet de la commune

<https://arviere-en-valromey.fr>



Le Service Militaire Volontaire

Ce dispositif militaire d'insertion socio-professionnelle s'adresse à des jeunes français, âgés de 18 à 25 ans, décrocheurs scolaires, détenteurs de peu ou pas de diplôme, éloignés du marché de l'emploi.

Cette mission originale confiée à des militaires a pour finalité d'accompagner durablement vers l'emploi les jeunes volontaires intégrés dans ce dispositif, en s'appuyant sur les fondamentaux que sont le savoir-être, le savoir pédagogique et le savoir-faire.

Formations :

- Conducteur de machines en industrie agro-alimentaire
- Préparateur de commande
- Monteur-cableur en fibre optique
- Maçon voirie et réseaux divers

Un de ces centres a été mis en place en juillet 2017 au sein du Détachement air stationné à Ambérieu-en-Bugey. ■

TON OBJECTIF ? L' EMPLOI

DÉCROCHE UN EMPLOI DANS TA RÉGION
ET VIENS DÉCOUVRIR TOUS NOS MÉTIERS...

Formation de 06 à 12 mois (avec un accompagnement militaire)

Formation et présentation au permis de conduire

Nourri et logé durant toute la formation

Rémunération d'environ 700€/mois



Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous êtes peu ou pas diplômé ?

Vous recherchez un premier emploi ?

Vous souhaitez passer votre permis de conduire ?



Comment postuler:
04.27.50.60.28
smvamberieu@gmail.com
www.le-smv.fr



État civil

Mariage :

Anne BRUNO et Ulrich WEGRICH,
le 5 septembre 2020 - Chavornay
Isabelle MERCIER et Philippe BARTOLINI,
le 5 septembre 202 - Chavornay



Décès :

Raymonde Guillet, le 14 août - Brénaz
Simone MARTINOD, le 7 septembre - Chavornay
Paulette GAMBADE, le 10 novembre - Virieu-le-Petit
Jean-Michel CUZIEUX, le 26 novembre - Virieu-le-Petit
Maurice LATY, le 27 novembre - Virieu-Le-Petit (Odynéo)
Arsène JACQUET, le 7 décembre - Virieu-le-Petit



Infos utiles

Mairie : 04 79 87 62 61

Fax : 04 79 87 53 65

80 rue de la Pièce - Virieu-le-Petit
01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY

Mail : contact@arvriere-en-valromey.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h & 13h-17h Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h & 13h-17h Vendredi : 9h-12h

Mme Annie MEURIAU, Maire : 06 11 53 90 79

Cantine/Garderie/location salles :

06 75 31 36 85

periscolaire.virieulepetit@orange.fr

ou grangedenhaut@orange.fr

Gendarmerie : 04 79 87 60 05 ou 17

Pompiers 18 – SAMU 15

Urgence Européen 112

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux
habitants qui se sont installés sur notre
commune ces 6 derniers mois.



Mme Annie MEURIAU

Maire d'Arvière-en-Valromey, Conseillère Départementale

Mme Pascale MARTINOD, Maire délégué de Brénaz

M. Maurice BALLAND, Maire délégué de Virieu-le-Petit

M. Gérard BERTHIER, Maire délégué de Lochieu

M. Robert SERPOL, Maire délégué de Chavornay

L'ensemble des conseillers municipaux
et les agents communaux



*vous adressent, à vous et à vos proches, tous leurs vœux de bonheur,
de santé et de réussite pour cette nouvelle année.*